

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Salle du Conseil Municipal, à 14 h 30

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--------------------|-----|---|
| M. le Maire | n°1 | Désignation du Secrétaire. |
| M. le Maire | n°2 | Pouvoirs. |
| M. le Maire | n°3 | Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018. |
| M. le Maire | n°4 | Compte rendu des décisions prises par M. le Maire sur délégation de pouvoirs. Information sur les marchés signés dans le cadre de la délégation du Maire. |
| M. le Maire | n°5 | Communications diverses. |

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- | | | |
|----------------------|-----|---|
| Mme CHERADAME | n°6 | Planification urbaine. Projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Avis à émettre. |
| Mme CHERADAME | n°7 | Action foncière. Quartier Nord Est. ZAC Fil Soie. Cession de parcelles à l'aménageur S.E.M.D.O. |
| Mme CHERADAME | n°8 | Action foncière. Secteur du Val. Cession d'une ferme avec un hangar à l'E.A.R.L TRICOT. |
| Mme ANTON | n°9 | Environnement. Adhésion au dispositif d'un système d'alerte à la population mis à disposition par Orléans Métropole et au règlement-cadre. Approbation. |

TERRITOIRES ET PROXIMITE

- | | | |
|-------------------|------|---|
| M. POISSON | n°10 | Circulation et stationnement. Projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU). Avis à émettre. |
|-------------------|------|---|

VIE SOCIALE ET CITOYENNETE

- | | | |
|-------------------|------|---|
| M. SANKHON | n°11 | Sport. Stade d'Orléans La Source. Dénomination de la tribune d'honneur. |
| M. SANKHON | n°12 | Sport. Clubs sportifs sous convention d'objectifs. Attribution des |

soldes des subventions 2018. Approbation.

M. SANKHON	n°13	Sport. Approbation d'une convention de soutien à titre exceptionnel pour l'exercice 2018 à passer avec l'association E.S.C.A.L.E. Attribution d'une subvention.
M. SANKHON	n°14	Sport. Bourse d'aide aux sportifs de haut niveau. Attribution de bourses.
M. SANKHON	n°15	Sport. Soutien à l'investissement matériel. Approbation d'une convention à passer avec l'association U.S.O. Tennis de Table. Attribution d'une subvention.
Mme LOEILLET	n°16	Soutien aux associations et organismes divers. Attribution de subventions.

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

M. FOUSSIER	n°17	Événementiel. Marché de Noël 2018. Sentier des glaces. Fixation d'un tarif.
Mme KERRIEN	n°18	Arts et économie créative. Approbation de conventions de soutien à l'équipement à passer avec la Scène Nationale d'Orléans et le Centre Dramatique National d'Orléans. Approbation d'avenants n° 1 à passer aux conventions de financement 2018.
Mme KERRIEN	n°19	Arts et économie créative. Approbation d'une convention de soutien à l'équipement à passer avec l'association ABCD au titre de l'année 2018. Attribution d'une subvention.
M. MOITTIE	n°20	Musées municipaux. Musée des Beaux-Arts. Accessibilité. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association Valentin Haüy, comité d'Orléans.

RESSOURCES

M. MARTIN	n°21	Finances. Recouvrement des produits locaux. Autorisation permanente d'envoi des commandements et fixation des seuils.
M. MARTIN	n°22	Finances. S.A. H.L.M. FRANCE LOIRE. Substitution de garantie - Maintien de la garantie à hauteur de 44,44 % d'un prêt souscrit auprès de DEXIA CREDIT LOCAL. Approbation d'un avenant n° 2.
Mme SAUVEGRAIN	n°23	Relations humaines. Conditions de rémunération des heures supplémentaires exceptionnelles des agents dans le cadre des événements nécessitant de mobiliser du personnel. Approbation du dispositif.
Mme SAUVEGRAIN	n°24	Relations humaines. Compte épargne temps et compte épargne retraite. Approbation des conditions d'indemnisation.
Mme SAUVEGRAIN	n°25	Relations humaines. Indemnisation et report des congés annuels non pris du fait d'un congé maladie, accident du travail ou maladie professionnelle. Approbation.
Mme SAUVEGRAIN	n°26	Achats. Mutualisation des achats. Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec Orléans

Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans, le GIP LOIRE & ORLEANS
ECO et les communes de la Métropole.

Mme SAUVEGRAIN

n°27 Affaires générales. Affranchissement du courrier. Approbation
d'une convention à passer avec Orléans Métropole.